

EquiLiberté

Fédération Nationale des Randonneurs Équestres

Info

SEPTEMBRE L'HEURE DES BILANS

EQUILIBERTE.ORG FAIT PEAU NEUVE

ÉTÉ 2018 EN BRENNE

UN PÔLE JURIDIQUE

NAISSANCE D'UN RÉSEAU

ASSOCIATIONS EN ACTION

DES CHANTIERS DES PROJETS

EN VOYAGE VERS ...



N°34 . septembre 2018



Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

Edito

Un Automne actif

Septembre. C'est la rentrée pour la plupart d'entre nous, pour nos activités professionnelles, nos activités associatives, nos activités de randonnée équestre. Bien entendu, la période estivale a été aussi l'occasion pour la majorité d'entre nous de magnifiques sorties avec nos chers équidés, de découvertes de nouveaux paysages, de nouvelles rencontres ou de retrouvailles, lors de manifestations organisées par vos responsables associatifs.

Septembre. C'est, bien sûr, l'automne qui approche, mais c'est aussi de magnifiques journées ensoleillées, de bien belles randonnées individuelles, en groupe, associatives de portée locale, départementale ou régionale.

Nombreux sont ceux d'entre vous qui sont à l'origine de ces activités et regroupements, qui sont l'essence et la raison de vivre pour **EquiLiberté**.

Nous citerons à titre d'exemple "La Virée d'**EquiLiberté 79**" des 1er et 2 septembre, pour la qualité de son organisation, la beauté de ses chemins et sites traversés, la convivialité de cette manifestation, l'accueil de ses organisateurs, "les Randonneurs du Val de Sèvre" émanation de la Famille Bigot en Deux-Sèvres.

Et nous savons pertinemment qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé sur notre territoire métropolitain. Mais, pour votre publicité, votre reconnaissance près des randonneurs locaux et des instances officielles (communes et communautés, départements et régions), nous vous invitons à publier vos manifestations via les médias de proximité et vers les décideurs et dans **EquiLiberté Info**.

Ces publications ont également pour objet de montrer à nos interlocuteurs et autres types de randonneurs, toute l'utilité et l'impact de nos actions sur les chemins et leur préservation. Nous pouvons ajouter à cet aspect toute l'importance d'attirer l'attention sur le poids économique et le développement local, liés au tourisme de randonnée, quelle qu'en soit la discipline.

Assemblées Générales

Septembre. Ce n'est pas encore l'hiver mais, dès cette période automnale, fleurissent les projets de l'an prochain, qui vont entrer dans leur phase de préparation. Nous allons également aborder, sans nostalgie du temps qui passe, des moments décisifs de notre vie associative locale, départementale ou nationale. Il s'agit de nos Assemblées Générales que nous souhaitons constructives, conviviales, pleines de projets et de développements avec la croissance de nos adhésions, comme c'est déjà le cas pour notre campagne 2017/2018.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'Assemblée Générale d'**EquiLiberté National** fixée aux 23 et 24 novembre 2018. Vous en recevrez prochainement l'invitation, avec l'ordre du jour proposé et les échanges prévus le vendredi soir en présence de notre assureur, Equitanet.

Septembre. C'est l'heure des bilans de nos principaux chantiers de l'année écoulée et de projections sur les constructions en cours.

Après notre Rassemblement **EquiLiberté** de juillet 2018 à Mézières-en-Brenne, nous sommes dans la phase d'analyse de ses réussites et de ses failles. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement. Nous félicitons et remercions l'équipe organisatrice pour la qualité de son accueil et sa disponibilité, toujours à l'écoute des randonneurs. Et déjà, des consultations sont en cours, pour les années prochaines, sans décision aboutie à ce jour.

Nous ne manquerons pas de citer à nouveau les travaux évoqués lors de mon précédent Edito dans **EquiLiberté Info** N° 33 de juin dernier car ils se poursuivent actuellement. Même si je dois me répéter, je tiens à souligner toute l'importance et l'implication de leurs responsables et leurs équipes sans oublier la disponibilité de notre Secrétaire Nationale Florence Heuzard.

Sans tous les rappeler, deux aspects de ceux-ci sont particulièrement importants et conséquents.

Il s'agit d'une part de toutes les réalisations de communication engendrées au cours de cette période, dépliants divers, plaquette "le cheval et la sécurité routière" et autres supports de vulgarisation et de pédagogie comme le document sur la topographie.



Il s'agit d'autre part, du volet concernant le nouveau site Internet mis à disposition en juillet 2018. Toutefois, nous sommes actuellement à la phase visible du public, et les travaux relatifs à la gestion des adhésions et du paiement pour les adhérents et les associations continuent. En plus d'aborder tous les aspects administratifs et statistiques nous concernant en tant que gestionnaires, il s'agit de corriger toutes les anomalies que vous rencontrez lors de vos inscriptions en ligne sur le site Internet. Il nous est promis un fonctionnement, en bonne et due forme, pour notre prochaine campagne d'adhésion 2018/2019. Ultérieurement et progressivement, dans un temps prochain, nous prévoyons de traiter d'autres extensions liées par exemple à certains de nos grands projets comme "La Loire à Cheval" ou "La route des Mulets" ou l'inscription et la gestion du "**Rassemblement EquiLiberté**" et autres sujets.

Septembre. C'est aussi le moment de tirer le bilan de nos présences sur les salons spécialisés et d'élaborer notre politique pour la campagne suivante. Les décisions sont arrêtées lors de notre Conseil d'administration du 8 septembre 2018 dont vous trouverez la synthèse dans ce document. Une certitude, compte tenu de sa réussite, est la reconduite du Salon d'Angers sous l'égide d'**EquiLiberté 49** en collaboration avec les Fédérations Départementales limitrophes, les 9, 10 et 11 novembre 2018.

Autre évènement qui sera annoncé au salon de Lyon, fin octobre début novembre 2018, lors d'une conférence de presse commune avec "Alliance des Cavaliers de France" et la "FREF" (cf. articles dans ce N° 34 **EquiLiberté Info**) est cette entente entre ces trois entités dénommées : "Coordination Nationale des Activités de Loisirs Équestres".

Les bases de ce regroupement informel figurent dans le document cité ci-dessous et soulignent entre autres la mise en commun des compétences de chacun avec la préséance pour le balisage, les itinéraires informatisés et l'organisation de rassemblements en faveur d'**EquiLiberté**.

Pour cette fin d'année, profitons de "l'été indien" et de l'arrière-saison pour cheminer sur nos magnifiques itinéraires de randonnée et savourons les bons moments que nous prodigue notre activité de pleine nature.

Michel BAZIN . Votre Président

Adhérer à EquiLiberté

Les adhésions seront ouvertes dès le 1^{er} octobre

En adhérant en ligne sur le site equiliberte.org, vous pouvez :

- Suivre votre compte et renouveler votre adhésion annuelle sans avoir à recopier vos informations.
- Vous assurer et assurer vos équidés.
- Régler et renouveler votre cotisation annuelle par Carte Bleue ou chèque.
(Le paiement sécurisé par carte bleue via Paypal est possible sans obligation de créer un compte sur le site Paypal)
- Mettre à jour vos informations en ligne.
- Consulter à tous moments, la base documentaire d'**EquiLiberté**.

Vous pouvez aussi adhérer par courrier.

Tarifs

Individuels : Adhésion sans RC : 23€ . Adhésion avec RC : 30€

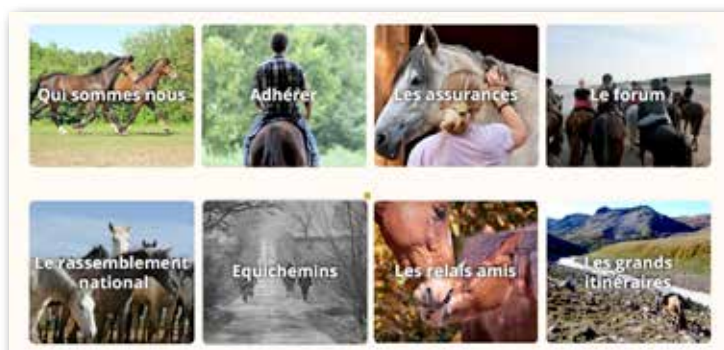
Adhésion association et professionnels : 38€

Depuis plusieurs années, Richard Berutto, concepteur du site equiliberte.org avec Jean-Pierre Lecque, assurait sa maintenance évolutive et corrective. Sa charge de travail devenant de plus en plus importante d'année en année, il a préféré céder sa place lors de l'AG 2017. Le conseil d'administration le remercie chaleureusement pour tout son travail accompli depuis des années et les heures passées devant son ordinateur pour EquiLiberté.

Dès le mois de septembre 2017, une commission "Site Internet" a été créée pour rechercher un nouveau prestataire et profiter de l'occasion pour "relooker" le site. Le choix d'EquiLiberté s'est porté sur la société Axes et Sites, basée à Ploërmel dans le Morbihan, et après plusieurs mois de travail, le nouveau site a été mis en ligne le 16 juillet dernier.



Vous disposez désormais de 8 boutons pour un accès rapide vers les principales rubriques du site :



En déroulant vers le bas, vous aurez une synthèse des 5 derniers sujets commentés sur le forum d'EquiLiberté puis les 2 derniers articles publiés dans les "Actualités" :



La grande nouveauté de la page d'accueil étant un visuel beaucoup plus intéressant des prochaines randonnées organisées sous la tutelle d'EquiLiberté, les "Evènements à venir" :



Un nouveau module vient tout juste d'être mis en place pour les adhésions. Beaucoup plus simple que le précédent, accessible à tous, il devrait vous simplifier la vie pour adhérer ou renouveler votre adhésion cette année. N'hésitez pas à visiter le nouveau site d'EquiLiberté <http://equiliberte.org> si ce n'est déjà fait et vous pouvez envoyer vos commentaires et remarques à g.juge@equiliberte.org, nous sommes à votre écoute.

À bientôt sur ... equiliberte.org
Guy Jugé (administrateur)

Rassemblements : et après ?

"Quelque chose de Tennessee cette force qui nous pousse vers l'infini ...", ou plutôt cette envie qui nous pousse à y revenir !

Comment ne pas avoir envie de revenir et de participer à l'événement annuel d'EquiLiberté pour l'amour du noble animal d'abord, l'idée de partage ensuite et l'attrait pour la nature enfin.



Il n'y a qu'à constater le dynamisme des associations locales organisatrices, l'engagement et l'investissement des bénévoles (eh oui !!!) qui valent bien plus qu'une médaille. Il n'y a qu'à voir l'entraide, la solidarité des participants, constater la bonne humeur et la joie des retrouvailles de tous et de chacun.

Autour d'une même passion, la randonnée, des femmes et des hommes décident de mettre en valeur leur terre, leur patrimoine en nous les faisant découvrir par des chemins détournés et contournés. Placés près de l'un des plus vastes étangs de la Brenne, l'étang de Bellebouche, les participants ont pu être captivés par un territoire d'exception en profitant des sentiers ombragés, émerveillés par la richesse de la faune et de la flore et ce avec une excellente sécurisation des parcours.



D'une année à l'autre, à ces associations de relever le challenge (de haut vol) des animations, de la logistique pour offrir aux participants "the" moment de partage avec leurs chevaux, pour permettre de réunir les copains venus des 4 coins du pays (et parfois au-delà de nos frontières) et finir sur la note humide de la larme qui tombe : "promis, l'année prochaine j'reviens !!".



Ainsi, on voit fleurir les pages Facebook des associations participantes comme autant de réussites collectives avec de superbes photos et de nombreux témoignages de gratitude.



Le cru 2018 de Mézières-en-Brenne pour sa part devrait faire partie des millésimes à retenir : mention spéciale au chapiteau, devenu cirque de la bonne humeur pendant 4 jours, cercle de joie partagée entre moments de convivialité et danses endiablées.



Mais comme tous les grands crus, même avec une note bien au-dessus de la moyenne, quelques petites intempéries auront légèrement abîmé le fruit du travail des bénévoles, notamment pour les pique-niques. Cela marque cependant une ferme volonté de recherche et d'innovation. Et c'est bien cet activisme qui fait avancer en qualité les rassemblements d'année en année. Einstein dit que "l'imagination est plus importante que le savoir". Saluons enfin la propreté et l'entretien irréprochables du site et des sanitaires en particulier. Tant et si bien qu'une colonie de rainettes avait décidé d'en partager l'usage...

Reste à souhaiter la pérennité de cet événement d'amitié à l'effet "booster", bien plus qu'un tube de vitamine C. Et si, comme Francis Bacon l'a écrit "l'amitié double les joies et réduit de moitié les peines", il est fort à parier que les rassemblements ont encore de beaux jours devant eux !



Anne Langlade

On l'avait prévenue, la Régine ...

Et oui, elle les attendait sur le pas de la porte du café "La Lisette"



En effet, lors du premier jour de randonnée à travers les chemins du "Parc National de la Brenne", les participants (300 cavaliers) traversaient le petit village de Sainte-Gemme.

Quelques-uns ont pu, grâce à cet unique bistrot, profiter d'une pause bien méritée sous une température avoisinant les 35°.



Merci donc à Régine, propriétaire de "La Lisette" d'avoir accepté de servir une petite mousse à nos cavaliers déshydratés ...

Pierre Courchelle



Pas de chemins Pas de randonnées

– Il y en a dans le placard, va donc te servir.

– *Pas de bras, pas de chocolat !*",

pas de chemins, pas de randonnées ...

Malais les services rendus sont, nous l'espérons, assez nombreux, tant pour répondre aux abondantes questions des adhérents sur tous les sujets qui touchent leur pratique, que pour intervenir auprès des institutions.

Protection générale de tous les chemins, pour tous et par tous

Pour tous, car les chemins ne sont pas réservés, quoi qu'en croient certains, à une catégorie d'utilisateurs mais ont été créés pour la circulation de tous.

Par tous, car la survie de ce réseau passe par la surveillance de tous, que ce soit pour une atteinte aux chemins (clôture, mise en culture, dégradations, ordures, etc.) ou pour la programmation de leur disparition en les bradant aux riverains.



D'autres cas, heureusement peu nombreux, entraînent des procédures plus longues qui demandent un minimum de connaissances.

Ainsi :

- nous sommes intervenus avec succès auprès de maires désirant interdire certains chemins aux cavaliers,
- nous avons pu faire réformer ou annuler des arrêtés restreignant la circulation ou des délibérations concluant à la vente de chemins,
- nous intervenons encore actuellement sur des enquêtes publiques (préalables à la vente) de chemins : par exemple dans les Côtes d'Armor (3 chemins) ou en Maine et Loire (21 chemins).

Nous vous conseillerons au mieux si le problème peut être réglé au niveau local, et nous prendrons le relais, si le National juge que le cas est d'importance suffisante.

D'ailleurs, pour une efficacité et réactivité encore plus grande, **EquiLiberté National** fait partie d'un collectif national réunissant des spécialistes de la défense des chemins (entre autres JC Monnier, dont beaucoup ont pu lire les articles dans l'Estafette, du temps où la FFE s'intéressait un peu au tourisme équestre).

Bernard Dupuis

La Topographie

Quelques notions élémentaires pour lire et s'orienter sur une carte IGN
Ce document vous est proposé par le groupe communication d'EquiLiberté et mis à disposition sur le site. Il existe aussi une version "power point" pour ceux qui souhaitent l'utiliser lors de formation à la topo.

EquiLiberté partenaire de CODEVER



Alliance des Cavaliers de France

<http://www.alliancedescavaliers.com/>

Unis par la Passion

Un groupe de cavaliers et cavaliers, d'horizons différents unis par leur passion pour les chevaux se rassemblent aujourd'hui et créent une association,

l'ALLIANCE DES CAVALIERS DE FRANCE, au sein de la FÉDÉRATION NATIONALE DU SPORT EN MILIEU RURAL, (la FNSMR). La FNSMR est une fédération multi-sports, créée en 1983, agréée par le Ministère des Sports et membre du COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS. Elle a pour but de favoriser la pratique d'activités sportives adaptées aux spécificités de milieu rural. Elle participe ainsi à l'animation, mais également au développement des territoires ruraux à la fois sur le plan sociétal et sur le plan économique.

La FNSMR rassemble plus de 50.000 adhérents dans toute la France au sein d'un réseau national organisé autour des foyers ruraux, qui propose une vision différente de la pratique sportive, axée principalement sur la convivialité et l'envie d'être ensemble. C'est dans cet esprit que la FNSMR organise chaque année les "critériums nationaux du sport en milieu rural" qui mobilisent des milliers de compétiteurs à travers tout le territoire.

C'est également dans cet esprit que nous avons créé "l'ALLIANCE DES CAVALIERS DE FRANCE"

L'ALLIANCE DES CAVALIERS DE FRANCE a l'ambition de valoriser les pratiques équestres non compétitives, de proposer des formations à nos adhérents avec le souci d'apprendre et de progresser sereinement en dehors du canevas traditionnel à vocation essentiellement compétitive, de défendre et étendre les pratiques équestres en milieu rural ou péri-urbain.

Nous souhaitons rassembler nos adhérents autour de la culture équestre, à partager en fonction des affinités.

Regroupés dans un réseau national qui fédérera des réseaux de proximité, nous avons l'ambition de retrouver le sens du partage des valeurs équestres, de privilégier la relation entre l'homme et l'équidé, de promouvoir des rassemblements conviviaux à vocation sportive ou non, en partenariat avec le réseau dynamique des associations équestres présentes sur l'ensemble du territoire.



Nous souhaitons aussi nous faire entendre sur l'ensemble des thèmes relatifs au bien-être de nos compagnons équins, sur l'importance de la relation respectueuse que doit un cavalier à sa monture.

Nous ne nous voulons pas être concurrents de ce qui existe déjà et fonctionne parfaitement sur des pratiques spécifiques. Notre ambition est de pouvoir mettre en commun le meilleur de chacun et d'offrir aux pratiquants des passerelles pour leur permettre de découvrir et de s'initier à d'autres visions équestres non pas concurrentes, mais complémentaires, au seul bénéfice des cavaliers et des chevaux.

La Fédération des Randonneurs Equestres de France (FREF)

Une fédération méconnue mais bien vivante

Fédération à taille humaine, elle offre, avec EquiLiberté, une alternative aux pratiquants et professionnels du tourisme équestre épris de liberté ou indignés de la politique de la FFE. Elle se veut aujourd'hui moteur d'un grand mouvement autour des activités équestres d'extérieur en rassemblant tous les acteurs libérés du joug fédéral.

Aujourd'hui présidée par Gilbert de Keyser, la FREF continue son action dans le développement du Tourisme et de la Randonnée Équestre. Elle a passé une convention avec la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), puissante fédération affiliée omnisports, (230.000 adhérents au total pour 4.000 associations en France) dont elle est la composante randonnée équestre.

La FREF est une association d'usagers. Elle a plusieurs buts importants :

- Amener à la randonnée équestre le plus grand nombre de cavaliers et non cavaliers,
- Former les cavaliers aux techniques les plus spécifiques de la randonnée équestre, telles que l'organisation d'un bivouac, l'utilisation d'une carte topographique, les soins aux chevaux, la maréchalerie, la sellerie bourrellerie, l'utilisation du cheval de bât,
- Accentuer son action dans la formation d'animateurs et de futurs responsables de centres au travers des professionnels,
- Défendre la liberté de circuler et de travailler à cheval,
- Participer à la défense de l'environnement et de la nature,
- Participer à tous les travaux liés à l'évolution professionnelle de la filière.



Elle agit notamment par :

- L'intermédiaire d'associations de pratiquants ou de centres professionnels affiliés,
- L'élaboration de diplômes concernant les loisirs et la randonnée équestre,
- L'organisation de stages, cours, examens, délivrance de diplômes fédéraux (de pratiquants et de bénévoles),
- La mise en place de manifestations relatives aux loisirs et à la randonnée équestre,
- L'édition et la publication de documents,
- L'agrément de groupements ayant trait à la randonnée, au tourisme et aux loisirs équestres,
- L'adhésion à ou une convention avec d'autres organisations nationales,
- La mise en œuvre d'actions liées à la protection de l'environnement et du patrimoine (sentiers, surveillance et gestion des plans départementaux de randonnées).

La FREF délivre des licences, des brevets fédéraux d'usagers et de bénévoles, affiliée des associations et des centres de formation : La licence FREF-FSGT.

Grâce à la convention passée avec la FSGT, la licence FREF est une licence omnisports ; outre les activités équestres, elle couvre les titulaires pour toutes les activités sportives (hors sports motorisés) ; son prix en 2018 est de 38 €. En outre, la FREF a passé un accord avec un courtier spécialisé et propose des assurances complémentaires pour les propriétaires de chevaux : responsabilité civile, mortalité...

Les brevets fédéraux de la FREF ne concernent que les techniques et la randonnée équestre. Ils n'attestent pas d'un niveau d'équitation académique ou autre.

Brevet de randonneur équestre

Ce brevet est destiné à sanctionner une aptitude réelle des cavaliers à la randonnée. Il doit être considéré comme une incitation pour les randonneurs débutants à se perfectionner et permettre aux randonneurs de devenir parfaitement autonomes et compétents dans leur pratique quotidienne.

Brevet d'accompagnateur bénévole de randonnée équestre

L'obtention de ce brevet nécessite un supplément d'expérience et de formation par rapport à celui de randonneur équestre. Il est nécessaire de posséder l'attestation aux premiers secours pour obtenir le diplôme. La randonnée pratique comporte obligatoirement plusieurs nuits en bivouac.

Brevet de guide bénévole de randonnée équestre

Ce brevet sanctionne une réelle compétence, non seulement dans la randonnée, mais aussi dans son organisation et sa conduite. Il est un but à atteindre pour ceux qui veulent dépasser le stade du simple randonneur et devenir des spécialistes de cette discipline, dépasser la pratique individuelle de la randonnée pour devenir des animateurs de cette activité et de la protection de l'environnement.

Patrouilleur équestre fédéral

Animateur Cheval Nature aux compétences supplémentaires, il est un cavalier qui a pour mission, dans un cadre bénévole, de dresser l'état des lieux et de prévenir les risques en espaces naturels et sensibles, et d'informer le public. Il peut aussi participer à la surveillance et à la prévention en milieu périurbain.

Certificats de spécialisation

Ces certificats concernent l'ensemble des activités proposées par la formation de la FREF-France. Ce sont des certificats qui sanctionnent des connaissances minimales d'un sujet spécifique : maréchalier, bourrellier, alimentation équine, soins équins, "bâtage" et conduite d'un cheval de bât, topographie et orientation, législation, animation et alimentation humaine, conduite d'une randonnée.

Notons que la FREF agrée aussi bien des professionnels que des associations. En revanche, les professionnels ne peuvent s'affilier à la FSGT, qui, elle, n'affilie que des associations. Tout cavalier individuel peut adhérer à la FREF.

L'histoire de la FREF :

La FREF a été créée à l'initiative de trois westerners Igor MOUCHIN, Gilbert GUNHOLD et Claude CHARVIN (auteurs de livres sur le bâtage, l'alimentation équine, du "manuel du randonneur équestre"). Ces trois ingénieurs, passionnés par le cheval et les grands espaces, avaient effectué en 1967 et 1969 des voyages aux États-Unis, dans le but de se perfectionner aux techniques de randonnée. Ils y suivirent des cours afin d'acquies les capacités d'un "Trail manager" (directeur de randonnée). Dès sa création, la FREF se veut une école et un mouvement. Elle poursuit les mêmes buts aujourd'hui.

Rencontre du 19 juillet 2018

Sur l'invitation du Président d'EquiLiberté, Michel BAZIN, à l'initiative de Jacky DUFOURQUE, cette rencontre s'est déroulée sur les lieux du rassemblement annuel d'EquiLiberté, à côté de Châteauroux (domaine de Bellebouche).

Relevons l'excellence de cette manifestation liée à la randonnée équestre à laquelle la FREF souhaite participer à l'avenir.

Étaient présents : Michel BAZIN (EquiLiberté), François Xavier BIGO (FREF), Gilbert de KEYSER (FREF), Daniel CHAUVIERRE (Alliance des Cavaliers de France), Jacky DUFOURQUE (Alliance des Cavaliers de France),

Cette rencontre avait pour but de faire le point des avancées sur les projets du mois de janvier 2018 :

Création d'un espace informel concernant le tourisme équestre, la randonnée à cheval, l'équitation d'extérieur ;

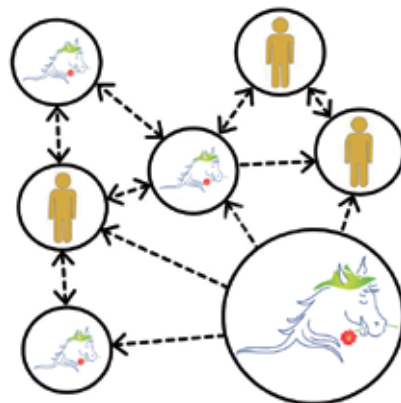
Création d'une nouvelle association, avec comme but de récupérer tous les pratiquants équestres qui ne se reconnaissent pas ou plus dans la FFE.

1. Création d'une nouvelle entité liée aux pratiques équestres : Elle a été créée sous la forme d'une fédération dans un premier temps, puis pour des raisons autant pratiques que politiques, a été changée en une association nationale appelée : Alliance des Cavaliers de France. Jacky DUFOURQUE présente le travail accompli dans un premier temps : la recherche d'un assureur et le rapprochement avec une grande fédération omnisports (FNSMR). Un groupe de travail s'est constitué pour rechercher une nouvelle forme d'apprentissage de l'équitation, spécialisée dans la formation des adultes (Équitation moderne) ainsi que la formation au tourisme équestre avec la collaboration de la Fédération des Randonneurs Équestres de France (FREF).

2. Création d'un espace libre spécifique lié aux pratiquants des loisirs équestres sous toutes ces formes. Il ne s'agit toujours pas de créer une nouvelle association, ni même une confédération, mais bel et bien un groupe informel qui pourra se rassembler, une fois ou deux par an, pour traiter de sujets particuliers, à l'initiative de n'importe quel acteur du groupe.



Le nom retenu pour le moment est : **Coordination Nationale des Activités de Loisirs Équestres**. Sont présents dans ce groupe informel, EquiLiberté, La FREF, l'Alliance Nationale des Cavaliers de France. Il est question de faire une place à l'association CODEVER (randonnées motorisées), et pourquoi pas aux cyclotouristes. C'est Gilbert de KEYSER qui est chargé de l'animation 2018 / 2019. Le premier travail sera la mise en place d'une conférence de presse au mois de novembre, pendant le salon du cheval de Lyon. Il faudra rester attentif à toutes ces associations orphelines du Comité National du Tourisme Équestre, départementales ou régionales.



Les participants se sont mis d'accord sur quelques thèmes importants :

- Bienveillance des uns par rapport aux autres ;
- Il faut prendre le meilleur de chacun sans se marcher sur les pieds ;
- Mise en commun des compétences de chacun, que ce soit pour la formation (FREF), pour le balisage, les itinéraires informatisés et l'organisation de rassemblement nationaux (EquiLiberté), pour les aspects politiques (Alliance Nationale des Cavaliers Français).
- Toutes les propositions doivent être préalablement validées par les diverses structures. A ce sujet, il sera présenté à Equita'Lyon, avec la présence des différents responsables, la signature d'un document commun.

CODEVER & EquiLiberté à Clermont-Ferrand

ACTUALITÉS



03/07/2018

LE CODEVER PRÉSENT AU SALON DU CHEVAL ET DES SPORTS DE PLEIN AIR EN AUVERGNE

Les associations Codever et EquiLiberté ont fait stand commun au Salon du Cheval et des Sports de Plein Air à Couron-d'Auvergne, du 28 juin au 1er juillet.

Pour cette première édition de ce salon, de nombreux visiteurs sont venus chaque jour se renseigner spécifiquement et avec intérêt sur le Codever, certains avec la réelle volonté d'adhérer tant la pratique de leur loisir vert leur devient de plus en plus problématique.

Nos délégués Carlos Martinez (Corrèze), Michel Lesmarie (Cantal) et Gérard Besson (Haute-Loire) qui se sont déplacés sur cet événement ont souligné la communauté d'intérêt entre le Codever et EquiLiberté (Fédération de cavaliers randonneurs).

Adhérent : vous pouvez retrouver dans le dernier numéro de la Lettre du Codever (n°66) une page consacrée à EquiLiberté.

EquiLiberté National sera présent sur le Salon d'Angers



La Virée d'EquiLiberté 79

C'est une superbe Virée que nous ont proposée les Randonneurs du Val de Sèvre en ce premier week-end de septembre. 79 cavaliers, 14 meneurs et 15 accompagnateurs se sont régalez sur les chemins de Nueil-les-Aubiers et ses alentours durant ces deux jours. Tous les départements limitrophes des Deux-Sèvres étaient représentés, et également la Gironde, l'Indre-et-Loire, la Loire-Atlantique et même le Morbihan ! Le succès de la Virée d'EquiLiberté 79 n'est plus démontrer !



Beaucoup de randonneurs sont arrivés dès le vendredi soir au stade de l'Essor pour dîner avec les bénévoles de l'association organisatrice, après avoir préparé les paddocks de leurs chevaux. **Samedi, dès 8h**, les locaux nous ont rejoints pour effectuer les 36 km au programme de cette première journée. La pause déjeuner prévue à La Vaubailou, rendue célèbre par son rallye début juillet, sera dans 25 km après une excursion sur la commune voisine de Saint-Aubin-de-Baubigné. Il ne restera ensuite qu'une dizaine de km l'après-midi avant de nous rassembler au Val de Scie, le nouvel espace de loisirs et de détente nueillau-brais. Le temps de s'occuper des chevaux et de prendre une douche et voilà la première navette prête à nous conduire dans le bourg de Nueil-les-Aubiers où se déroule le repas de gala ce samedi soir. Merci à Charlotte, Florian et Henri les 3 chauffeurs et à Monsieur le Maire Philippe Bremond pour sa présence ce soir et son aide pour l'organisation de cet événement. 102 repas ont été servis dans la salle réservée à cet effet. Cette belle soirée a été animée de main de maître par André Débarre imitant Bourvil et par ses deux filles Coralie et Charlène qui nous ont joué un sketch mémorable.



Dimanche ce sont 22 km de chemins qui nous seront proposés sur les communes de Nueil-les-Aubiers et Voulmentin. Les randonneurs se verront offrir une pause gourmande près de la réplique de la grotte de Lourdes, érigée en 1980 par le Père Métayer.



En début d'après-midi, au retour au campement, il y aura un buffet froid à volonté pour tout le monde. Encore un super week-end de passé grâce aux Randonneurs du Val de Sèvre et à **EquiLiberté 79** (représentée par Maryse Ducrot et Bernard Giret) qui a offert une très belle plaque souvenir à chaque participant et, avec le Conseil Départemental, une casquette et un tee-shirt. Merci à eux ! Merci également à l'Agglo 2B et à la société Body Nature pour les échantillons de produits remis à chacun à l'inscription.



Et surtout, un GRAND MERCI aux Randonneurs du Val de Sèvre : la famille Bigot (Christian le président, Bruno, Bertrand et Isa, Quentin, Hans, Franck et Cathy), la famille Debarre (André et Claudie, Ben et Coralie, Julien et Charlène), sans oublier les deux Joseph ainsi que Patrice et Paule Landreau. Merci aussi à Daniel Dubois pour la richesse de ses photos. J'espère n'avoir oublié personne. Merci à vous tous et à bientôt sur les chemins ... de Nueil-les-Aubiers et des Deux-Sèvres.



Guy Jugé (Vendée)



10^e Chevauchées au jardin de France

10 ans. Voilà 10 ans qu'**EquiLiberté 37** organise les Chevauchées au Jardin de France. Rappelons que, la première année, c'est à Savonnières qu'elles se sont déroulées, organisées par l'Association des Cavaliers Randonneurs d'Indre et Loire (Acril) dont le président était William Hausser, un des fondateurs d'**EquiLiberté 37**. Dès la saison suivante, nous lançons nos chevauchées, tête baissée avec l'organisation d'un Rassemblement National **EquiLiberté** à Richelieu qui avait regroupé 420 cavaliers et meneurs. Ainsi, tous les ans, les Chevauchées permettent aux participants de découvrir un bel endroit de notre si douce Touraine. À l'occasion de ces 10 ans, nous n'avons pas fait une grande fête publicitaire comme on aurait pu s'y attendre. Non, les Chevauchées sont organisées pour les randonneurs de tous horizons et non pour notre ego. C'est à l'occasion d'une visite sur notre stand, au salon du cheval d'Angers, que nous avons rencontré un charmant couple du nord-ouest de la Touraine, désireux de s'investir dans l'accueil des randonneurs et que nous avons trouvé notre point de ralliement pour 2018, Savigné-sur-Lathan. Un joli petit village tourangeau.

Le regroupement est basé au domicile d'Isa et Philippe qui ont pris en charge, également, toute la restauration pendant le week-end. Cela ne leur fait pas peur, ce sont d'anciens restaurateurs. Les participants d'ailleurs ne sont pas prêts d'oublier le festin qu'ils leur ont cuisiné.

Dès vendredi après-midi, les bénévoles sont à pied d'œuvre pour préparer le terrain. La salle de restauration est au centre des écuries. Pouvoir dîner avec nos amis équidés près de nous n'est pas pour nous déplaire. Les baliseurs sont partis, en soirée, tracer le circuit du samedi.

Quelques cavaliers et meneurs, venant de loin, arrivent. C'est tous ensemble que nous partageons le repas que chacun a amené. Tandis que la soirée, nous regagnons nos lits pour un repos bien mérité.



Samedi 26 mai 2018 : Les participants découvrent le petit déjeuner et là, surprise, une montagne de croissants et autres petites douceurs ; Isa et Philippe ont fait appel à la famille pour les aider et c'est avec plaisir que nous apprenons que nous aurons un boulanger-pâtissier à disposition, pour tout le week-end. Après ce petit déjeuner pantagruélique, nous donnons les instructions aux cavaliers et meneurs qui partent sur un circuit de 36 km environ, avec un arrêt déjeuner, le midi, chez Eric Flachaire au Mortier de Belle Eau. Ce dernier nous accueille, comme toujours, avec plaisir et gentillesse.

Les participants ont eu aussi l'occasion de passer sur la digue du lac de Rillé et de pouvoir découvrir cette étendue d'eau de 250 hectares, réserve ornithologique unique en Touraine. La dernière partie du circuit est mouvementée. Effectivement, vers 18 heures, un orage violent provoque des dégâts importants autour de nous. Avec inquiétude, nous allons au devant des cavaliers et meneurs qui ne sont pas encore rentrés, pour leur ouvrir la route avec des véhicules, pour ceux qui en ont besoin. Sur place les bénévoles luttent contre les éléments pour sauver notre barnum. Mission réussie ! Hélas nos toilettes sèches subiront un sort moins glorieux. Des réparations seront à faire, mais personne n'est blessé et c'est le principal.



Après toutes ces émotions, la soirée très festive commence par un apéro suivi d'un succulent dîner, servi à l'assiette, accompagné d'un vin AOC Chinon produit par un jeune viticulteur, M. Avril, du domaine de Touraine, à Ligré. Nous avons découvert ce viticulteur lors des Randonnées Vignes, Vins et Randos à Cheval, l'année dernière.

Belle soirée où chacun a pu échanger, d'ailleurs assez tardivement, pour certains.

Dimanche 27 mai 2018. La journée s'annonce belle, l'orage d'hier est oublié, enfin presque, car nos baliseurs, partis de bonne heure, se retrouvent confrontés à des arbres couchés ; heureusement les amis de Philippe sont là avec la tronçonneuse. Les chemins sont dégagés, même au château de Champchevrier où un gros platane s'est couché. Heureusement, celui-ci a été débité avant l'arrivée des baliseurs, sinon, il y aurait eu un gros souci. Pendant ce temps, les participants déjeunent, petit-déjeuner toujours aussi copieux et sublime. Lorsqu'ils ont retiré leurs cartes, les voilà partis sur un circuit de 25 km à travers une forêt de châtaigniers, hêtres et chênes avant de découvrir le château de Champchevrier. Puis il font une pause gourmande, à l'intersection de plusieurs chemins, au pied d'un arbre remarquable. Retour sur le campement où, de nouveau, un apéro suivi d'un délicieux repas, nous est servi. Après quelques bavardages, tout le monde rembarque et reprend la route de ses écuries respectives.

La réussite de ces Chevauchées au Jardin de France a été permise, bien sûr, grâce à tous les participants que nous remercions vivement, mais aussi, grâce aux bénévoles qui se donnent à fond. Pendant ces deux jours, nous avons eu aussi la présence bénévole d'un maréchal-ferrant, Benjamin Gilbert, et nous le remercions. Nous remercions surtout nos hôtes, Isa Réault et Philippe Rivault, qui habitent au Bas Rongère à Savigné-sur-Lathan et qui nous ont accueillis avec dévouement. Ils font aussi pension pour chevaux et je peux vous dire que les chevaux sont choyés chez eux. Ils accueillent également les randonneurs de passage. Alors n'hésitez pas, si vous voulez découvrir cette région, vous pouvez aller les voir. Les Chevauchées 2018 sont faites, nous cherchons de quoi vous ravir pour 2019. Alors à l'année prochaine, en Touraine.

EquiLiberté 37

EQUIT'EY

L'association "EQUIT'EY", créée en 2007, est membre de la fédération **EquiLiberté** depuis sa création. Elle regroupe environ une centaine de cavaliers principalement dans le département des Yvelines mais aussi de toute l'Île de France. À but non lucratif, elle s'adresse à tous les cavaliers, meneurs, randonneurs, ainsi qu'à tous accompagnants à pied ou VTT. Son objectif est de promouvoir et développer la randonnée à cheval dans les Yvelines, en proposant une sortie différente chaque mois dans un secteur Yvelinois ou limitrophe, ainsi qu'un à deux week-ends par an, afin de découvrir une autre région. Elle propose également d'autres activités parallèles au monde équestre. Comme chaque année, de nombreux adhérents ont participé au Rassemblement **EquiLiberté**, mêlant meneurs et cavaliers de tous horizons qui se sont retrouvés, les 20/21/22 Juillet 2018 à la base de loisirs de Bellebouche, dans l'Indre, à 30 km de Châteauroux. C'est un site remarquable aux confins des chemins qui traversent la région de la Brenne, avec ses innombrables étangs.



Dès notre arrivée sur le site et après le contrôle des inscrits et le passage devant la vétérinaire qui ont provoqué quelques bouchons, le ton est donné. Au centre de la base, près d'un magnifique étang, se dresse un immense chapiteau de cirque bleu et rouge, qui est le point de rendez-vous de toutes les agapes et festivités ; autour et sur 16 hectares de prairie, paddocks, tentes, camions, caravanes s'installent. On retrouve les copains, il fait beau et très chaud, une bonne occasion de partager un verre, au chapiteau ou sur le camp de l'association, où le buffet apéro était ouvert à tous ! Trois jours de plaisir de randonnée équestre regroupant plus de 500 participants sur des parcours de 25 à 35 km environ, soigneusement balisés par notre ami Pierre Courchelle, rencontré très souvent sur les chemins des Yvelines, soit à cheval, soit en attelage. Pierre a aussi pour mission de gérer, avec sa femme Aurore, la buvette sous le chapiteau où l'ambiance est de mise ...



C'est parti, dès le premier jour, de larges chemins nous laissent découvrir des paysages variés dont les fameux "Mille étangs".



À noter, la très bonne organisation dans une ambiance conviviale de cette manifestation par l'équipe souriante et disponible d'une trentaine de bénévoles de la fédération **EquiLiberté 36**, reconnaissables à leur tee-shirt rouge siglé "Equilibertine / Equilibertin". Nous avons rencontré leur président, Christian Blanloeil, fervent randonneur, en mars dernier lors d'une randonnée au Maroc. Les repas fournis par des producteurs locaux étaient de très bonne qualité et servis dans la fluidité au cours de soirées très animées où certains ont dansé une partie de la nuit.

Nostalgique de la "Trans'Yvelines", Caroline Chiche-Golse, notre ancienne présidente et co-créatrice de "EQUIT'EY" rêve avec certains de nos membres d'organiser le Rassemblement **EquiLiberté** dans les Yvelines. C'est tout à fait possible avec l'expérience que nous avons pour avoir organisé sept "Trans'Yvelines" rassemblant jusqu'à 600 personnes. Mais le manque de bénévoles, l'intransigeance de nos administrations, les nouvelles réglementations nous freinent.



Néanmoins, il n'est pas impossible que nous candidations pour 2020 ! Affaire à suivre...

Jean-Claude Auclair Equiteyen
Mathieu Jazede Vice-Président

Résumé du CA du 08/09/18



Le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté** s'est réuni le 8 septembre 2018 au restaurant "La Folie" 37250 Veigné.

Il était présidé par Michel Bazin ; 12 administrateurs sur 24 étaient présents. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour suivant a été examiné :

- **Assemblée Générale du 24/11/2018.**

Celle-ci se déroulera à la MFR de Noyant-de-Touraine. Le forum de la veille sera un échange avec EQUITANET. Le secret des votes doit être amélioré : une modification va être proposée.

- **Rassemblement National 2018 – projets 2019** (voir annexe au compte-rendu)*.

Le bilan financier laisse apparaître un léger bénéfice. Le bilan qualitatif est plus mitigé. Le subvention va être versée. Toutefois, pour l'avenir, il est prévu de la subordonner au respect de la charte. Un membre de la commission doit participer à l'organisation, pour plus de contrôles. Plusieurs pistes sont explorées pour 2019 et 2020.

- **Cotisations adhésions et assurances : tarifs 2018/2019.**

Comme décidé antérieurement, la cotisation des associations est portée de 36 à 38 € pour 2018/2019. Il est rappelé qu'elle permet de bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile gratuite. Le bureau propose de porter l'adhésion Adulte de 22 à 23 €. Accepté par 8 voix sur 12.

- **Adhésions : point sur 2017/2018 et orientations 2018/2019** (voir annexe au compte-rendu)*.

Au 31 août 2018 : 1 967 adhérents adultes et 105 jeunes soit 2 072 adhérents au total et 157 associations, d'où une nette augmentation. Il est décidé l'application stricte des dates de campagne.

- **Budgets** : prévisionnel 2018/2019 , résultat 2017/2018 (voir annexe au compte-rendu)*.

Le bilan financier au 31 juillet est positif de 14 236,97 euros. Les soldes bancaires s'établissent à : Compte Fédération : 4 586,84 €, Compte Adhésion : 391,50 €, Livret : 71 874,87 €.

- **Chantier Internet** (voir annexe au compte-rendu)*.

Le nouveau site est en ligne depuis le 16/07/2018. Quelques ajustements ont déjà été effectués ; d'autres le seront prochainement. Une réunion est prévue à ce sujet le 24/09/2018. Les adhésions seront bloquées du 27 au 30 septembre inclus. Des devis, pour des chantiers annexes, seront étudiés ultérieurement.



- **EquiChemins et protection des chemins.**

Certains départements voudraient que les itinéraires déposés sur **EquiChemins** puissent être identifiés "**EquiLiberté**" pour éviter leur utilisation à des fins mercantiles. On est toujours en recherche de solution.

- **Assurances : point 2017/2018 et perspectives 2018/2019** (voir annexe au compte-rendu)*.

En 2017/2018 : progression sur presque toutes les garanties et sinistralité stable ; donc, c'est une bonne saison. Pour 2018/2019 : le pôle "Assurances" va se renforcer ; les tarifs sont maintenus ; plusieurs bonnes nouvelles sont attendues et seront diffusées dès leur confirmation.

- **Salons équestres : bilans 2017/2018 et projets 2018/2019.**

En 2017/2018, **EquiLiberté** a été présente à "Equita'Lyon", à "Cheval Passion" d'Avignon, au "Salon du Cheval et des Sports de Plein Air" de Clermont-Ferrand, au "Salon du Cheval" d'Angers avec des fortunes diverses.

Pour 2018/2019, sont envisagés, à ce jour, le salon d'Angers où **EquiLiberté 49** est partenaire et celui d'Avignon qui semble très porteur.

- **Commission "balisage" : point sur les travaux.**

La commission a des difficultés de fonctionnement. De ce fait, **EquiLiberté 44** et **EquiLiberté 49** ont créé des éléments de balisage autocollants et rigides.



- **"La Loire à Cheval" et la "Route des Mulets".**

"La Loire à Cheval" est plus ou moins avancée selon les départements. Il manque des photos pour le site internet.

Pour la "Route des Mulets", c'est le contournement de Clermont-Ferrand et Grenoble qui pose problème. C'est en cours de solution.

RAPPEL : ces titres sont des marques déposées par **EquiLiberté**.

- **Commission Communication** (voir annexe au compte-rendu)*.

Le compte-rendu de la réunion du 4/09/2018 est présenté aux administrateurs. De nombreux points ont déjà été évoqués précédemment (site Internet, balisage, ...). La mise en avant des "Fiches de Présentation" pose problème. Il faudrait prévoir des présentoirs de 7 cases A5.

Questions diverses.

- **Une rencontre** a eu lieu avec la FREF (membre de la FFSGT) et ACF (adhérente à la FNSMR), à l'occasion du Rassemblement, dans le but d'une entente pour promouvoir et défendre le Tourisme Équestre.
- **Le Comité de Relecture** demande que les articles lui soient envoyés, avant publication.
- **Dans certains départements**, les préfectures sont revenues sur les dérogations accordées concernant les formalités de déclarations sanitaires des manifestations équestres.
- **Les dates des Conseils d'Administration de 2019** sont fixées aux 30 mars, 31 août et 23 novembre, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Rémy Guillon

Les personnes intéressées par certaines annexes et/ou le compte-rendu intégral peuvent les demander à Florence : f.heuzard@equiliberte.org ou 02 40 50 72 16 (les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h).



Présente à Equita en 2017, elle avait séjourné à la maison. De nos longues discussions autour de l'évolution de Cheval d'Aventure et de quelques propos plus personnels, je garde le sentiment de sa grande sérénité.



Un voyage au grand galop vers les étoiles

Anne Mariage est partie pour le plus grand et le plus beau des voyages au grand galop vers les étoiles.

"Une bien triste nouvelle m'est parvenue la semaine dernière, qu'est la mort de Anne Mariage, fondatrice en 1972 de Cheval d'Aventure, dont elle m'a confié les rênes en 2005. Anne, une pionnière du tourisme équestre, ardente artisanne de voyages à cheval de haute qualité alliant rencontres humaines, cultures cavalières, dépouillement, cavalerie et logistique impeccables... s'est éteinte sereine entourée de sa famille.

Anne avait accompli sa vie, son œuvre avec passion, détermination, intelligence et cœur... Pensez donc, quarante ans de chevauchées incroyables et novatrices, des articles largement publiés, un livre "Chevaux d'Aventure" réédité qui résume une vie dédiée aux chevaux et aux cavaliers du monde, un film qui rassemble des images d'archives invraisemblables et

surtout une foule de cavaliers dont Anne Mariage aura changé la vie.

Anne me semblait prête à enfourcher une ultime fois un de ces chevaux de vent qui mènent les cavaliers dignes de l'être dans les pâturages célestes.

Elle nous laisse tristes, effondrés, orphelins et surtout fiers de l'avoir connue.

Notre chance à nous, l'équipe Cheval d'Aventure, est d'en être les héritiers."

Christophe Leservoisier

[https://blog.cheval-daventure.com/
fr/post/181/hommage-a-anne-
mariage#.W2hixUw8anw.facebook](https://blog.cheval-daventure.com/fr/post/181/hommage-a-anne-mariage#.W2hixUw8anw.facebook)

Anne Mariage avait autorisé EquiLiberté à préfacier un press book en 2015 avec un extrait du livre Chevaux d'aventure :

"Tout le monde est prêt ? En selle !



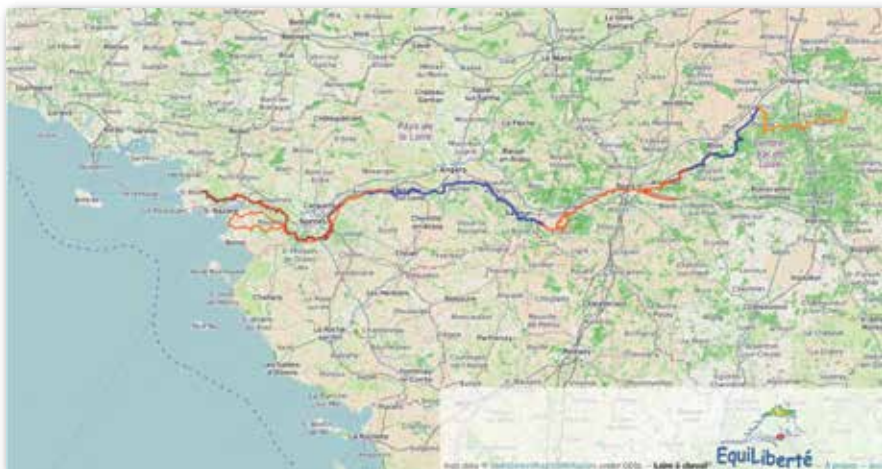
C'est le signal du départ, au début de chaque étape, de milliers d'étapes, ensemble nous larguons les amarres pour naviguer vers la liberté, entre ciel et terre, pour des rendez-vous avec des paysages et des amis encore inconnus. Le cheval est un buveur d'espace, tant qu'il avance, son moral est inébranlable, toute énergie est tendue vers le cap, chaque pas le rapproche de la halte du soir. Les montres sont au fond des sacs, désormais le temps et l'espace se mesurent au pas des chevaux, entre lever et coucher du soleil, d'un horizon à l'autre."

La Loire à Cheval ©, c'est possible

Parcourir les rives de la Loire à cheval de Sully-sur-Loire, à l'Est d'Orléans, jusqu'à l'embouchure, soit environ 500 kilomètres, est maintenant possible grâce au travail de reconnaissance d'itinéraires mené par la fédération nationale des randonneurs équestre EquiLiberté.

C'est via ses structures départementales, EquiLiberté 44, EquiLiberté 49, EquiLiberté 37 et EquiLiberté 41, que la fédération nationale a mené ce projet à terme.

EquiLiberté 41, structure du Loir-et-Cher d'EquiLiberté, dédiée spécifiquement à la randonnée équestre, participe activement au développement et à la pratique du tourisme équestre dans le département. Cette fédération s'adresse à tous les pratiquants de la randonnée, propriétaire ou non de leurs équidés.



Ce travail de reconnaissance du tracé le long de la Loire sur le département du 41, vient en complément de la création de circuits proposés sur son site internet www.equiliberte41.fr et de l'organisation d'une grande randonnée annuelle appelée EQUI'Salamandre se déroulant le dernier week-end de septembre.

La fédération nationale EquiLiberté est un acteur fortement impliqué dans la défense et la promotion du tourisme équestre ainsi que la défense des chemins et la liberté de circulation à cheval, et la promotion des itinéraires de randonnées dans toute la France via son site EquiChemins (<http://equiliberte.org/equichemins>).



LA PAGE FACEBOOK D'EquiLiberté National VOUS OFFRE
LA POSSIBILITÉ DE PUBLIER TOUTES VOS AVENTURES
DE RANDONNÉES ET TOUTES VOS MANIFESTATIONS.
PROFITEZ-EN !

Contact Morgane Vanehuin : vanehuinmorgane@gmail.com

NOS PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE



Les sites equiliberte.org et equichemins : plus de 45 000 visites par mois
soit 1 500 visites par jour et plus de 3 500 000 pages vues en 1 an
(nous tenons les comptages officiels à votre disposition)

N'hésitez pas à profiter de nos supports !

Contactez : Michel Bazin par mail :
m.bazin@equiliberte.org ou 05 49 81 64 23

Pour toute actualisation,
merci de contacter notre secrétariat :
Florence HEUZART
secretariat@equiliberte.org
tél : 02 40 50 72 16

Fédération EquiLiberté Association loi 1901

Déclaration 20.04.2004 . Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79

N°ISSN : 2274-8245

siège social : 13 rue du Vieux Moulin . 79700 Saint Aubin de Baubigné
Journal gratuit Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE